

# EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## *Séance du 8 Février 2021*

Présidence de Monsieur Benoît PAYAN, Maire de Marseille.

L'Assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 98 membres.

**21/0001/EFAG**

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES FINANCES ET DES MOYENS GENERAUX - Orientations budgétaires 2021.**

21-36594-DGAFMG

- 0 -

Monsieur le Maire, sur la proposition de Monsieur l'Adjoint en charge des finances, des moyens généraux et des budgets participatifs, soumet au Conseil Municipal le rapport sur les Orientations Générales du Budget prévu par la Loi d'Orientation n°92/125 du 6 février 1992 (article 11) et complété par la Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République n°2015-991 du 7 août 2015 (articles 107 et 123).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil Municipal de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE MARSEILLE  
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES  
VU LE REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL  
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

**DELIBERE**

**ARTICLE 1** Est pris acte de la tenue d'un débat sur les Orientations Budgétaires de l'exercice 2021, sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires 2021 ci-annexé.

**ARTICLE 2** Sont adoptées les Orientations Budgétaires pour l'exercice 2021.

**Vu et présenté pour son enrôlement  
à une séance du Conseil Municipal  
MONSIEUR L'ADJOINT EN CHARGE DES  
FINANCES, DES MOYENS GÉNÉRAUX ET DES  
BUDGETS PARTICIPATIFS  
Signé : Joël CANICAVE**

Signé le 8 Février 2021

Le Conseiller rapporteur de la Commission ECONOMIE, FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE demande au Conseil Municipal d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

**Certifié conforme  
LE MAIRE DE MARSEILLE**

**Benoît PAYAN**